

opusdei.org

# Qu'est-ce que cela signifie que le Pape est le législateur ?

Questions et réponses sur le motu proprio "Ad charisma tuendum" et sur le congrès général extraordinaire dans l'Opus Dei.

13 mars 2023

Cela signifie que le Saint-Siège a la compétence d'ériger des prélatures personnelles (par le biais d'une constitution apostolique) et, en même temps, d'établir et de

promulguer les statuts de la prélatrice érigée (can. 295, Code de Droit Canon).

Contrairement à d'autres entités, dans le cas des prélatrices personnelles, les statuts sont établis et promulgués en vertu du pouvoir législatif (c'est-à-dire le pouvoir de l'Église d'édicter des normes au plus haut niveau), comme l'indique le Code de Droit Canon de l'Église latine (can. 94 § 3). Dans ce cas, les statuts sont considérés comme des lois, et l'autorité qui les promulgue (le Saint-Siège) est nécessairement impliquée dans leur élaboration.

La rédaction, la modification et l'introduction de nouveaux préceptes sont réservées au Saint-Siège, même si c'est sur proposition de la Prélature de l'Opus Dei.

---

pdf | document généré  
automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-cd/article/quest-ce-que-cela-signifie-que-le-pape-est-le-legislateur/> (4 avr. 2025)